

**ETABLISSEMENT PUBLIC DU CHATEAU, DU MUSEE
ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES**

DECISION N° 2012-1

portant délégation de signature

La présidente,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 modifié portant code des marchés publics,

Vu le décret n°2010-1367 du 11 novembre 2010 relatif à l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,

Vu le décret du 1er septembre 2011 portant nomination de la présidente de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,

Vu l'arrêté du 15 juin 2012 portant nomination de M. Thierry GAUSSERON en qualité d'administrateur général de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles,

DECIDE :

Article 1er :

Délégation générale est donnée à **M. Thierry GAUSSERON**, administrateur général, à l'effet de signer au nom de la présidente, tous actes et décisions entrant dans le cadre des compétences de cette dernière, telles qu'elles sont définies à l'article 17 du décret du 11 novembre 2010 susvisé, à l'exception :

- des points 1, 3 et 4 de l'article 17 du décret du 11 novembre 2010 susvisé,
- de l'attribution et de la révocation des logements de fonction,

Article 2 :

La présente décision prend effet à compter de sa signature et annule et remplace la décision n°2011-4 du 3 octobre 2011 portant délégation de signature.

Elle sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et de la communication.

Fait à Versailles, le 25 juin 2012.

Catherine PEGARD
présidente de l'Etablissement public du
château, du musée et du domaine national de
Versailles